Nigeria: début de la conférence régionale contre le trafic d'êtres humains



Un membre de la Croix Rouge s'occupe d'un enfant arrivé avec 117 autres clandestins sur l'île de Fuerteventura aux Canaries le 16 octobre 2004 © AFP/Archives Samuel Aranda ABUJA (AFP) - jeudi 06 juillet 2006 - 13h51 - Deux organisations régionales d'Afrique ont débuté jeudi une réunion de 48 heures dans la capitale nigériane pour évaluer les mesures destinées à contrer le trafic d'êtres humains dans leurs pays.

Organisé sous l'égide de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) qui regroupe 15 pays et la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) avec six pays, la réunion vise à adopter un plan commun d'action et un accord de coopération multilatérale sur le trafic des êtres humains.

L'Unicef et l'Agence nigériane de prohibition de la traite des êtres humains (NAPTIP) participent également à cette réunion organisée dans les locaux du Secrétariat exécutif de la CEDEAO dans la capitale nigériane.

Selon l'Unicef, le trafic d'êtres humains prend des proportions alarmantes dans l'ouest et le centre du continent.

"En Afrique de l'ouest et en Afrique centrale, le trafic d'humains est reconnu comme un problème dans 70% des pays" de cette région, a indiqué l'Unicef dans un communiqué.

"Dans plus d'un tiers des pays de cette région, le trafic d'humains est perçu comme important, voire très important par les gouvernements. Cela comprend les trafics nationaux et internationaux", a poursuivi l'Unicef.

Dans 34% des pays africains les flux des trafics sont dirigés vers l'Europe, tandis que 26% des pays ont enregistré des flux vers le Moyen Orient et les pays arabes, selon le Fonds de l'Onu pour l'enfance.

"Globalement, le trafic d'enfants est un des crimes organisés enregistrant la plus forte croissance, avec 1,2 million de victimes par an enlevées de leurs foyers et vendues pour effectuer des tâches horribles, principalement sans salaires", a précisé l'Unicef.



De jeunes apprentis travaillent le 20 février 2001 dans une casse d'Adjame, une banlieue populaire d'Abidjan

© AFP/Archives Jean-Philippe Ksiazek

"Au 21ème siècle, la traite des personnes continue d'exister mais sous une forme nouvelle qui prive des milliers d'individus de leurs droits fondamentaux", souligne un rapport CEDEAO/CEEAC préparé pour la réunion.

"Les trafiquants des +temps modernes+ qui s'y livrent traitent femmes, hommes et enfants comme des marchandises, les maltraitent, les exploitent sexuellement et/ou économiquement et leur font passer les frontières de la même manière que des drogues illicites ou des armes volées", est-il ajouté dans le rapport.

Seulement huit pays d'Afrique de l'ouest et du centre ont ratifié le Protocole de Palerme - adopté par l'Assemblée générale de l'Onu en novembre 2000 -, "premier signe d'un certain engagement politique et début d'un processus de révision des législations nationales en faveur de la lutte contre la traite", note-t-on dans ce texte.

Les chefs d'Etats et de gouvernement de la CEDEAO ont cependant adopté en décembre 2001 à

Dakar, une Déclaration sur la lutte contre la traite des personnes, mais peu de lois ont été votées pour la mettre en pratique.

Le Nigeria est particulièrement concerné par le phénomène. Des enfants venus notamment du Bénin voisin y travaillent dans des carrières ou comme domestiques.



Des enfants passent devant un étalage de manioc et de maïs à Niamey, au Niger le 4 juillet 2005

© AFP/Archives Issouf Sanogo

Parallèlement, des milliers de femmes sont envoyées chaque année vers les pays d'Europe ou du Golfe Persique par des réseaux de prostitution, malgré les efforts de l'Agence nationale nigériane de lutte contre le trafic des personnes (NAPTIP).

Au Cameroun, qui a adopté en décembre 2005 une loi qui punit la traite et le travail illégal des enfants de peines de dix à vingt ans de prison, les autorités se sont récemment mobilisées autour du projet Lutrena (Lutte contre le travail des enfants), appuyé par l'OIT, qui a permis de réunir plusieurs centaines d'enfants à leur famille.

Au Togo, selon les chiffres officiels, au moins 3.000 enfants sont interceptés chaque année par la police

aux frontières du pays. Dans des familles particulièrement démunies, des parents, moyennant 10.000 à 20.000 FCFA (15 à 30 euros) confient leurs enfants à des "passeurs" qui affirment qu'il vont prendre en charge leur éducation, mais les "vendent" ensuite pour des sommes 10 fois supérieures à de grandes exploitations agricoles.

En août 2002, l'Institut international d'Agriculture tropicale (IITA, basé à Ibadan au Nigeria) a réalisé une étude sur 15.000 plantations de cacao, dans quatres pays produisant les deux tiers du cacao mondial: la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Cameroun.

Il a recensé 284.000 enfants, en majorité étrangers et ayant moins de 14 ans, travaillant sur ces plantations.

Haut de la page Dépêche précédente Sommaire Dépêche suivante

© 2006 AFP